

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N° DEL098-17

L'an deux mille dix-sept, le 11 décembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 5 décembre 2017, s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA,
C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. R. BAH, T. BARRAL, J.M. BERINGUIER,
P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, C. SERGENT, P.
VERRI.

Pouvoirs :

M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Gisèle Le Cloarec, en date du 11 décembre 2017)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Habib El Gares, en date du 11 décembre 2017)
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Jean-Paul Gabbero, en date du 7 décembre 2017)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Pierre Verri, en date du 11 décembre 2017)
M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 10 décembre 2017)
M^{me} AMBREGNI Nadège (Pouvoir à Alberte Bonnini-dessarts, en date du 11 décembre 2017)

Absents excusés :

M. Stéphane DUBOIS
M^{me} Gisèle GONZALEZ

M. PAUL BERTHOLLET A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Subvention à l'association La Ressource – prêt de
mobilier journée Entr'Actes.**

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

L'association La Ressource, fondée en 2014, a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de personnes en difficultés en proposant aux particuliers, commerçants, collectivités et entreprises une activité de débarras de meubles, outillages, équipements, jeux et jouets, vêtements, livres, décoration... Les objets récupérés sont proposés à bas prix à la vente dans leur local du 3, rue Emile-Zola à Grenoble, après avoir été, le cas échéant, nettoyés et remis en état ; les déchets issus des objets irrécupérables font l'objet d'une gestion sélective et raisonnée.

Dans le cadre de la journée Entr'Actes du 23 novembre dernier, l'association a généreusement prêté à la commune quelques éléments de mobilier ancien pour décorer le hall du Laussy dans un style de théâtre ancien, sans exiger de contrepartie.

Eu égard à ce désintéressement, ainsi qu'à ses objectifs tant sociaux qu'environnementaux, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'accorder cette subvention de 300 € à l'association La Ressource
- de dire que crédits seront inscrits sur le budget 2017.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 11 décembre 2017.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.